Règles générales du droit des sociétés



Code CPF

MR107BA2

Objectif général

Maîtriser les différentes étapes de la constitution d'une société. Étudier les techniques de rapprochement entre les sociétés et l'organisation des groupes de sociétés.

Conditions d'accès

Admission après entretien

Modalités de validation

Examens de fin de semestre

Points forts de la formation

Obtenir le bloc 1 du Master Finance de marché et gestion des capitaux

Tarif: 900€

① Descriptif

Introduction : les éléments constitutifs de la société

- La pluralité d'associés
- · La mise en commun d'apports
- · La vocation aux bénéfices et aux pertes
- · Prohibition des clauses léonines
- L'affectio societatis

I. La constitution de la société

- · Le choix de la forme sociale
- · Les formalités de constitution
- La personnalité morale

II. Le statut des dirigeants sociaux

- · La notion de dirigeant social
- Les pouvoirs des dirigeants sociaux
- · La responsabilité des dirigeants sociaux
- La révocation des dirigeants sociaux

III. Les droits fondamentaux des associés

- La vocation aux bénéfices et aux pertes (étudiée en introduction)
- · Le droit de rester associé
- L'intangibilité des engagements des associés

IV. Les cessions de contrôle et les pactes d'actionnaires

- Les cessions de contrôle
- Les pactes d'actionnaires Typologie Durée Exécution forcée - Transmission

V. Les groupes de sociétés et les rapprochements entre sociétés

 Les groupes de sociétés : - Caractéristiques - Holding et filiales - Confusion de patrimoines et fictivité -Participations réciproques et autocontrôle Les modes de rapprochement - Fusion - Scission - Dissolution sans liquidation - Apport partiel d'actif

PROGRAMME

Modalité du bloc : Tout à distance

Ce bloc est composé de :

Règles générales du droit des sociétés

Lieu de formation : Formation à distance